

Emanuel Egger

Rte de la Fonderie 8c
1700 Freiburg
079 484 22 51
e.egger@naturaconsultus.ch
www.naturaconsultus.ch

Décembre 2023



Réseau écologique Pierrafortscha

RAPPORT FINAL 2016 - 2023

Selon l'Ordonnance fédérale sur les paiements directs versés dans l'agriculture du 23 octobre 2013
(état 1^{er} janvier 2023)

Et les directives cantonales fribourgeoise pour l'élaboration des réseaux écologiques (approuvées le
16 janvier 2019, dernière version janvier 2022)

PORTEUR DE PROJET

Association réseau écologique Pierrafortscha, Burger Christian, Pierrafortscha

Table des matières

1	FICHE IDENTITAIRE DU PROJET	1
2	INTRODUCTION	2
3	ELÉMENTS DE STATISTIQUES	2
3.1	EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITANTS	2
3.2	EVOLUTION DES SURFACES DE PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ SPB	2
3.3	EVOLUTION DE LA ZONE DÉFICITAIRE	4
3.4	EVALUATION DU PROJET AVEC L'ANALYSE SWOT	5
4	APPRÉCIATION DES RÉSULTATS	5
5	VISITES DE TERRAIN.....	6
6	ACTIVITÉS LIÉES AU RÉSEAU.....	6
6.1	PROMOTION INTERNE	6
6.2	CONSEIL INDIVIDUEL RÉALISÉ	6
6.3	PROMOTION EXTERNE : DÉMARCHE POUR ENCOURAGER LES NON PARTICIPANTS.....	7
6.4	MANIFESTATIONS TOUT PUBLIC : ACTIVITÉS PRÉVUES ET RÉALISÉES.....	7
7	CONCLUSION ET DEMANDE DE RECONDUCTION	7
8	BIBLIOGRAPHIE.....	8
9	ANNEXES	8

1 Fiche identitaire du projet

Nom du projet	Vernetzungsprojekt Pierrafortscha	
Phase du projet	2 ^e phase du projet : 2016 - 2023	
Communes concernées	Pierrafortscha, Marly	
Porteur de projet		
Personne de contact	Burger Christian Helmetingenweg 8 1723 Pierrafortscha 026 / 323 36 56 cbh-angus@bluewin.ch	
Spécialiste chargé du suivi	Bureau : Natura Consultus Nom prénom : Emanuel Egger Rue : Rte. de la Fonderie 8c Lieu : 1700 Fribourg Tél : 079 / 484 22 51 Email : e.egger@naturaconsultus.ch	
Gestion Gelan	personne de contact (PPL) <input type="checkbox"/> ou spécialiste <input checked="" type="checkbox"/>	
	total	adhérents
Périmètre SAU (ha)	410	384
Nombre d'exploitants ayant de la SAU dans le périmètre	17	12
SPB en place (ha)	63.27	58.91
% SPB de la SAU totale	15.43	15.34
% SPB niveau de qualité II de la SAU totale	3,3	3,3
Espèces cibles	Alouette des champs (NT), Crapaud commun (VU), Lézard agile (VU), Faucon crécerelle (NT), Rougequeue à front blanc (NT)	
Espèces caractéristiques	Arbre indigène isolé, Bruant jaune, Calopterygides, Demi-deuil, Grillon champêtre, Hermine, Lièvre d'Europe, Machaon, Petite Tortue, Pic vert, Pie-grièche écorcheur, Plantes des prairies extensives	

2 Introduction

Le réseau écologique Pierrafortscha a débuté en 2010 et termine ainsi sa deuxième phase de fonctionnement (2016-2023). Le présent rapport expose un bilan de ces huit ans de projet et constitue la demande de prolongation pour la phase de transition jusqu'à la mise en place des futurs projet agro-environnementaux.

Il se base sur l'Ordonnance sur les paiements directs du 23 octobre 2013 (état 01.01.2023). Il applique également les directives cantonales pour l'application de l'Ordonnance sur les paiements directs pour les projets de mise en réseau du 16 janvier 2019 validées par l'OFAG le 7 février 2019.

3 Éléments de statistiques

Les données utilisées servant à l'élaboration des statistiques ont été fournies par le Service de l'agriculture du canton de Fribourg. Les détails des fichiers ont été intégrés à la [biobibliographie](#).

La SAU totale s'élève à 410 hectares selon les nouvelles données transmises par le Service de l'agriculture. Cela représente une très légère diminution de 8 hectares par rapport au début de la deuxième phase.

3.1 Evolution du nombre d'exploitants

Des 17 agriculteurs qui exploitent des terres dans le périmètre du projet, 12 sont membres de l'association, ce qui représente 71% des agriculteurs. Ensemble ils exploitent 93% de la SAU totale et 93% des SPB totales.

Le tableau 1 ci-dessous donne un aperçu de la participation au projet au cours des 14 dernières années. Par rapport au rapport intermédiaire, le nombre d'exploitations participantes a diminué d'une unité, ce qui s'explique par la création d'une communauté d'exploitation. La plupart des surfaces ont été reprises.

Tab. 1: Evolution de la participation des agriculteurs du projet (Total AG: Total agriculteurs).

2010	2015	2019	2023	Total AG	% participation 2023
11	13	13	12	17	71

3.2 Evolution des surfaces de promotion de la biodiversité SPB

La part des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sur l'ensemble de la surface agricole utile (SAU) a légèrement augmenté et s'élève à 63,27 ha (15,43%). On constate également une augmentation de 3 ha concernant les surfaces particulièrement bonnes d'un point de vue écologique. Les détails figurent dans le tableau 2 ci-dessous. Les SPB de valeur sont les toutes SPB de niveau de qualité II ainsi que les toutes SPB dans lesquelles des mesures spécifiques sont mises en œuvre pour les espèces caractéristiques et cibles, à l'exception des arbres. La légère diminution des SPB totales ainsi que des SPB de valeur provient du fait que des prairies et des SPB de cultures ont été modifiées, déplacées ou nouvellement créées (entraînant parfois avec des diminutions de surface).

Tab. 2: Evolution des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) de la fin 2015 à 2023. Les objectifs atteints à 100% ou dépassés sont en vert foncé, ceux atteints à 80% en vert clair et ceux non atteints en jaune (source: Service de l'agriculture, GELAN).

	Code-culture	Unité	État initial fin 2015	Objectif intermédiaire 2019	Résultat final 2023	Objectif final 2023
SAU périmètre		ha	418	410	410	420
SPB dans le périmètre		%	14.90%	15.01%	15.43%	14.90%
		ha	62.27	63.65	63.27	
SPB particulièrement bonne d'un point de vue écologique		%	81.70%	85.99%	85.11%	81.70%
		ha	50.88	54.73	53.85	
Niveau de qualité II		ha	1.27	5.1	4.31	5
<i>SPB sur terre ouverte (jachères et ourlets)</i>	556/557/559	ha	1.81	4.27	3.94	2.7
Prairies extensives	611	ha	44.16	43.4	39.17	44
Prairies peu intensives	612	ha	2.25	3.5	7.04	1.5
Pâturages extensifs	617	ha	5.79	4.4	4.53	5.8
Haies, bosquets et berges boisées	852	ha	3.82	4	4.7	3.8
Arbres fruitiers haute-tige	921/922	Stk.	285	259	225	285
Arbres indigènes isolés	923/ 924	Stk.	149	140	142	149
Bandes pour auxiliaires	572	ha	0.11	0.26	0.22	0.4
25% des haies avec QII	852	%		10	12.89%	25
Zone en réseau 85%		ha	81.5	nb	82.5	85
Maintien des arbres fruitiers HT annoncés	921/922	Stk.	250	224	191	250
Maintien des arbres isolés annoncés	923/ 924	Stk.	93	89	140	93
5 vergers HT avec QII	921/922	Stk.	4	4	4	5

3.2.1 Qualité des SPB en réseau

Des 63 ha de SPB, 4,3 ha remplissent les critères pour la QII, ce qui correspond à 6,8% des SPB totales. Cela représente une augmentation de 3,04 ha par rapport à 2015. Cette augmentation est due à l'installation de nouvelles surfaces ainsi que de nouvelles inscriptions pour les contrôles QII concernant des prairies et des haies. Les haies ont reçu un entretien adéquat ou une revalorisation (plantation complémentaire de buissons) qui ont permis d'augmenter leur qualité écologique. Pour les prairies extensives, il y a eu une augmentation plus importante entre 2015 et 2019. La diminution depuis 2019 s'explique par le fait que lors de deux contrôles ultérieurs, 98,5 ares n'ont plus été reconnus pour la QII après 8 ans. En revanche, 20 ares supplémentaires ont été reconnus sur une autre surface.

En ce qui concerne les arbres fruitiers haute-tige, il y a toutefois eu une diminution qui s'explique par le fait que, lors d'un changement d'exploitation, le verger n'a plus été déclaré pour la QII et que des arbres ont été retirés. Le verger continue cependant à remplir les critères QII.

L'évolution exacte des SPB avec QII peut être consultée dans le tableau 3.

Tab. 3: Evolution des SPB QII entre 2015 et 2023. La différence est calculée entre 2015 et 2023.

Culture	Unité	2015	2019	2023	Différence
Prairies extensives	ha	0.86	4.2	3.44	2.58
Haies avec bande herbeuse	ha		0.4	0.61	0.61
Arbres fruitiers haute-tige	pièce	41	50	26	-15
Total	ha	1.27	5.1	4.31	3.04

3.2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs pour le présent projet de mise en réseau ont été fixés dans le rapport de septembre 2015 (version corrigée de janvier 2016) au point 2. Objectifs du projet (dans la partie B).

Les deux objectifs de surface prescrits par la Confédération (part de SPB & SPB de valeur) ont pu être dépassés. Sur les 14 objectifs restants, 4 ont pu être atteints à 100%, 5 à >80% et les autres à au moins 52% ou plus. Les détails figurent dans le tableau 2.

Les surfaces de SPB de valeur ont pu être augmentées. Notamment les ourlets qui ont crû de 40 ares et qui sont restés constants depuis 2019 avec un total de 72 ares. Les jachères florales ont certes diminué de 1ha (actuellement 32 ares) mais elles ont été remplacées par des bandes culturales extensives (2,9 ha). Ce changement s'explique notamment par le fait que deux jachères florales ont dû être abandonnées en raison de leur âge et qu'une solution transitoire a maintenant été mise en place. En ce qui concerne les bandes pour auxiliaires, leur surface a doublé (+22 ares).

La diminution des prairies extensives est due au fait qu'en cas de changement d'exploitation, les surfaces n'ont plus été annoncées, ont été transformées en prairies peu intensives ou ont été annoncées comme autres SPB. En ce qui concerne les pâturages extensifs, la diminution est due au fait qu'en 2015, certaines surfaces qui se trouvaient à la limite du périmètre ont été intégrées au périmètre de manière informatique. Avec l'analyse actuelle, ces surfaces ont été enlevées.

Le nombre d'arbres fruitiers haute-tige annoncés a diminué de 59 unités. Il s'agit d'arbres qui n'ont plus été annoncés ou qui ont été retirés lors d'un changement d'exploitation.

En ce qui concerne les haies de qualité (QII selon l'ordonnance sur les paiements directs (OPD)), la part a pu être augmentée à près de 13%.

3.3 Evolution de la zone déficitaire

Un ha de zones déficitaires a pu être réduit. Cette valeur est légèrement inférieure à l'objectif fixé. Pour le calcul, un tampon de 75 m de large a été tracé autour des SPB, des structures de mise en réseau supplémentaires (grandes cultures respectueuses de la faune sauvage d'IP-Suisse), des forêts, des haies, des arbres, des cours d'eau et des réserves naturelles. De plus, seule la SAU officielle (GELANBOV) a été utilisée et les zones constructibles ont été déduites. La zone déficitaire est visible sur le plan en annexe.

3.4 Evaluation du projet avec l'analyse SWOT

	Positif (pour atteindre l'objectif)	Négatif (pour atteindre l'objectif)
Origine interne (organisationnelle)	Forces : - Très bonne proportion de SPB - Augmentation des SPB - Augmentation des SPB de valeur - Augmentation des SPB QII - Augmentation des SPB de terres ourvertes - Augmentation des haies	Faiblesses : - Diminution des prairies extensives - Diminution des arbres fruitiers haute-tige dans les champs - Manque un verger QII - zone déficitaire pas réduite conformément aux objectifs
Origine externe (contexte)	Opportunités : - Soutien de la commune	Contraintes : - Les programmes qui se recoupent en partie (IP-Suisse, CQP, QI, QII) Il est souvent difficile de garder une vue d'ensemble - Les adaptations constantes des contributions de base et les incertitudes qui en découlent. - Fusion des projets qualité du paysage et des projets réseau

4 Appréciation des résultats

Comme mentionné au point 3.2, la part de SPB et de SPB de valeur a pu être augmentée. En outre, la part des SPB de niveau de qualité 2 a plus que doublé.

Il est réjouissant de constater que les SPB pour les grandes cultures ont pu être augmentées. Avec la nouvelle orientation de la politique agricole, la mise en place de telles SPB pour les grandes cultures devrait encore augmenter à partir de 2024. Certaines exploitations ont été conseillées à ce sujet.

Parmi les surfaces qui n'ont pas atteint les objectifs, il faut souligner la diminution des arbres fruitiers haute-tige.

En ce qui concerne les bandes pour auxiliaires, les surfaces ont doublé, mais l'objectif fixé n'a pas été atteint. Etant donné que cette SPB est liée au système de production et annuellement mis en place, aucune priorité n'a été fixée.

La surface de haies QII a sensiblement augmenté. Cependant, l'inscription de haies supplémentaires sans QII a fait baisser la proportion. De plus, la revalorisation des haies est un processus de longue haleine. Il n'est donc pas étonnant que cet objectif n'ait pas encore été atteint.

5 Visites de terrain

Les espèces cibles et caractéristiques ont été recherchées au printemps 2023 par E. Egger et T. Tobler. Ces relevés ont duré 2 jours durant lesquels les régions les plus favorables ont été prospectées.

Tab. 5: liste des espèces cibles et caractéristiques observées

Espèces cibles et caractéristiques	Date	Observateur
Alouette des champs	10.06.2020	E. Egger
Braunt jaune	10.06.2020	T.Tobler
Faucon crécerelle	2.5.2023	E. Egger
Caille des blés	14.07.2023	T.Tobler
Grillon champêtre	22.06.2022	E.Egger
Calopterygides	15.06.2022	T.Tobler
Demi-deuil	02.08.2019	E. Egger

6 Activités liées au réseau

6.1 Promotion interne

Des assemblées générales ont été organisées durant cette 2^e période du réseau. A cause de la pandémie de Coronavirus, certaines ont dû être annulées.

- ◇ Mardi 26 janvier 2016, Manège de Granges-sur-Marly
- ◇ Lundi 13 mars 2017, Manège de Granges-sur-Marly
- ◇ Mercredi 28 février 2018, Manège de Granges-sur-Marly
- ◇ Vendredi 3 février 2023, Manège de Granges-sur-Marly

Ces assemblées permettent de faire un bilan sur le projet, d'échanger sur d'éventuelles difficultés ou problèmes, sur les mesures permettant de favoriser la biodiversité, d'aborder les aspects administratifs ou le futur des projets.

6.2 Conseil individuel réalisé

La plupart des exploitants ont bénéficié d'un conseil individualisé. Une visite d'exploitation qui permet d'observer les SPB, les mesures réseau, les espèces cibles et caractéristiques ou d'aborder l'amélioration des surfaces pour obtenir la QII. La discussion est synthétisée et les exploitants reçoivent un compte-rendu comprenant les propositions discutées.

Certains exploitants ont bénéficié d'un conseil téléphonique, notamment concernant l'utilisation de GELAN et le processus d'inscription en début d'année.

La liste des visites se trouve en annexe. La liste des comptes-rendus des visites se trouve quant à elle en annexe du rapport numérique uniquement.

Les agriculteurs n'ayant pas encore reçu la visite d'exploitation seront contactés et visités en 2024.

6.3 Promotion externe : démarche pour encourager les non participants

Au début de la phase actuelle du projet, tous les exploitants ont été contactés et informés du projet à l'occasion de séances d'information. Le comité et le porteur de projet y ont insisté sur l'importance du projet

Dans le cadre de la formation des conseillers en biodiversité de Grangeneuve, l'exploitation de Martin Niederer a fait l'objet d'une journée de cours sur les prairies. Ainsi, la qualité des prairies de l'exploitation a été évaluée et des mesures d'amélioration ont été proposées et discutées. Les structures en place et le verger ont également servi d'objets de discussion. L'exploitant concerné ainsi que le biologiste du réseau Emanuel Egger étaient tous deux présents lors de cette journée de formation.

6.4 Manifestations tout public : activités prévues et réalisées

Un article a été publié dans le Freiburger Volkskalender 2020 sur les projets de réseaux écologiques dans le district de la Singine (dont celui de Pierrafortscha). Leur mise en place, leur suivi et leur chance de succès y ont été abordés.

7 Conclusion et demande de reconduction

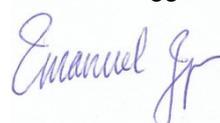
Les objectifs fixés pour la deuxième phase du projet ont tous été atteints à 80% au moins, à l'exception de cinq d'entre eux. Une enquête a été menée auprès des agriculteurs au printemps 2023. La plupart des agriculteurs qui ont répondu se sont exprimés positivement sur la poursuite du projet et le maintien des surfaces. De plus, le porteur de projet est prêt à poursuivre le projet.

Le projet de réseau écologique Pierrafortscha souhaite être reconduit comme tel jusqu'à la mise en application de la nouvelle politique agricole concernant les projets agro-environnementaux.

A partir de 2024, des paiements directs pour les nouvelles SPB « céréales en lignes de semis espacés » seront versées et les contributions réseau perçues pour les SPB appliquant la mesure cantonale.

Décembre 2023

Emanuel Egger



8 Bibliographie

- ◇ Bundesamt für Umwelt BAFU, Bern, Schweizerische Vogelwarte, Sempach, Verena Keller, Anatole Gerber, Hans Schmid, Bernard Volet und Niklaus Zbinden, Gefährdete Arten der Schweiz, Stand 2010, Rote Liste Brutvögel
- ◇ Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft, (BUWAL) und der Koordinationsstelle für Amphibien- und Reptilienschutz in der Schweiz, Neuenburg, Benedikt R. Schmidt, Silvia Zumbach, Rote Liste der gefährdeten Arten der Schweiz, Amphibien, 2005
- ◇ Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD. Kantonale Anforderungen an Vernetzungsprojekte gemäss Bundesverordnung über Direktzahlungen. 5.12.2014, durch das BLW genehmigt am 5.1.2015
- ◇ Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD. Kantonale Richtlinien für die Anwendung der Bundesverordnung über die Direktzahlungen in Bezug auf Vernetzungsprojekte. 16.01.201, durch das BLW genehmigt am 07.05.2019.
- ◇ Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD, Amt für Landwirtschaft LwA, GELAN Auszüge:
 - SAU_rapports_finaux2023 vom 11.7.2023
 - 20230713_OEAFjeGID
 - UDE_23.shp
- ◇ Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung (WBF), Bundesamt für Landwirtschaft BLW (23.10.2013, stand 1.1.2023). Verordnung über die Direktzahlungen an die Landwirtschaft (Direktzahlungsverordnung, DZV), 910.13
- ◇ Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung (WBF), Bundesamt für Landwirtschaft BLW. Fachbereich Direktzahlungsprogramme (12.2015), Vollzugshilfe Vernetzung nach DZV
- ◇ Konrad Lauber / Gerhart Wagner / Andreas Gygax (5.Auflage 2012), Flora Helvetica, Haupt Verlag, ISBN 978-3-258-07700-0
- ◇ Koordinationsstelle für Amphibien- und Reptilienschutz in der Schweiz, Neuenburg, Gefährdete Arten der Schweiz, Säugetiere
- ◇ Marchesi, Paul / Mermod, Claude / Salzmann, Hans C. (1.Auflage 2010), Marder, Iltis, Nerz und Wiesel, kleine Tiere, große Jäger, Haupt Verlag, ISBN: 978-3-258-07465-8
- ◇ Meyer, Andreas / Zumbach, Silvia / Schmidt, Benedikt / Monney, Jean-Claude (2., korrigierte Auflage 2014), Auf Schlangenspuren und Krötenpfaden, Amphibien und Reptilien der Schweiz, Haupt Verlag, ISBN: 978-3-2

9 Annexes

- ◇ Plan

Uniquement dans le rapport numérique

- ◇ Freiburger Volkskalender 2020
- ◇ Liste des conseils
- ◇ Feuilles des conseils

Conseils aux exploitants 2016-2023

Nom	Date du conseil
AndreyKollySchorderetYerlyChenau	02.03.2021
Berger Nicolas & Ernst	12.10.2022
Burger Christian	08.07.2021
Cotting Steve	28.08.2023
Herren Dominique	11.01.2023
Kolly Elmar	11.01.2023
Kolly Emmanuel & Yerly Eric	11.01.2023
Marro,Buchs,Vonlanthen,Feyer,Jut	12.02.2021
Mast H. & A. & Tschannen Fred	11.01.2023
Niederer Martin	18.05.2023
Rothenbühler Niklaus	11.01.2023
Ruffieux Philippe & Michael	10.01.2023

◇